



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 21 Novembre 2022 à 20h30

A la salle des fêtes de Doix

Date de convocation : 15 Novembre 2022

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, SAGOT Judith, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BAUDOUIN Annick, BRETON Patricia, BIROT Serge, CLAUDE Georges, FROMAGET Christine, DEME Isabelle, MELLANGER Gaëlle, BERLAND Guillaume, BRUNET Xavier, THIBAUD Florian.

EXCUSÉS : COURSEAU Hélène, PELLETIER Nadège, FLAHAUT Anne-Sophie, SOUCHARD David, PICORON Etienne.

~~~~~  
**Président de séance** : PAGEAUD Lionel, Maire de Doix lès Fontaines.

**Secrétaire de séance** : BIROT Serge.  
~~~~~

Le quorum pour valablement délibérer est de 12. Nombre de conseillers présents : 17.
~~~~~

### Ordre du jour de la séance du 21 Novembre 2022 :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Approbation du procès-verbal du 27 Septembre 2022.
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.
- 4) Tarifs 2023 pour la salle des fêtes de Doix.
- 5) Tarifs 2023 pour la salle polyvalente de Fontaines.
- 6) Construction d'un commerce multiservices et de deux cellules commerciales - Demande de subvention d'Etat - Année 2023.
- 7) Construction d'un commerce multiservices et de deux cellules commerciales - Demande de subvention au Département de la Vendée.
- 8) Construction d'une Médiathèque - Approbation du projet et demande de subvention au Département de la Vendée.
- 9) Tarifs du cimetière de Fontaines à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- 10) Rétrocession d'une case au columbarium dans le cimetière de Fontaines.
- 11) Provision pour dépréciation de créances.
- 12) Décision modificative n°1 du budget principal 2022 de la Commune.
- 13) Remboursement aux familles du pass sport et du pass culture.
- 14) Désaffectation et déclassement d'une partie de la place de la Mairie annexe de Fontaines.
- 15) Motion de la commune sur les finances locales.
- 16) Questions diverses.

~~~~~

Décisions prises dans la séance du 21 Novembre 2022 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 Octobre 2022.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ces délégations.
3. FIXE les tarifs de la salle des fêtes de Doix à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

Pour une location d'une journée :

LOCATIONS	COMMUNE	HORS COMMUNE
	2023	2023
Grande Salle	100,00 €	200,00 €
Petite Salle	70,00 €	140,00 €
Cuisine	80,00 €	160,00 €
TOTAL	250,00 €	500,00 €
Cuisine pour LOTO ou Concours de Belote pour les Associations de Doix lès Fontaines	20,00 €	
Consommation électrique	0,20 € le KW	0,25 € le KW
Forfait ménage (facultatif)	100,00 €	100,00 €
Non-respect du tri des déchets	50,00 €	50,00 €
ACOMPTE à la réservation	30,00 €	30,00 €
CAUTION à la remise des clés	300,00 €	300,00 €
Location Couverts (10 pièces)	0,30 €/personne	0,30 €/personne
Location tables et bancs en bois	3 € la table et ses 2 bancs	3 € la table et ses 2 bancs
REPLACEMENT MATERIEL CASSE :		
Table en polypropylène	130,00 €	130,00 €
Chaise Bordeaux en polypropylène	30,00 €	30,00 €
VAISSELLE CASSEE :		
Assiette	2,35 €	2,35 €
Couteau	1,80 €	1,80 €
Saladier ou corbeille	3,10 €	3,10 €
Plat en inox	8,50 €	8,50 €

Tasse à café - verre à champagne	1,30 €	1,30 €
Verre vin rouge-blanc ou digestif	1,00 €	1,00 €
Verre à bar	1,00 €	1,00 €
Couteau à pain	3,00 €	3,00 €
Fourchette et cuillère	1,80 €	1,80 €
Pichets en inox	3,50 €	3,50 €
Planche à découper	8,00 €	8,00 €

Si les clés sont remises dès le vendredi à 10h00, un tarif supplémentaire vient s'ajouter au tarif précédent :

LOCATIONS	COMMUNE	HORS COMMUNE
	2022	2022
Grande Salle	20,00 €	40,00€
Petite Salle	10,00 €	20,00€
Cuisine	20,00 €	40,00 €
TOTAL	50,00 €	100,00 €

Tarif du « lendemain de fête » :

LOCATIONS	COMMUNE	HORS COMMUNE
	2022	2022
Grande Salle	30,00 €	60,00€
Petite Salle	20,00 €	40,00€
Cuisine	30,00 €	60,00 €
TOTAL	80,00 €	160,00 €

Autres tarifs :

- **Assemblée Générale d'association avec repas** : - Grande salle + Cuisine = 80,00 €
- Petite salle + Cuisine = 80,00 €
- **Si dégradation sur bâtiment, mobilier ou matériel mis à disposition** : refacturation des fournitures et réparations, et si besoin facturation du temps passé par l'agent aux taux actualisé de son heure de travail

Pour les associations communales :

- gratuité pour les Assemblées Générales ou les réunions sans repas,
- gratuité pour les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publiques et privées,
- et une utilisation annuelle gratuite au choix de la salle : sauf deux utilisations annuelles pour les associations fusionnées ou qui fusionneront, à ce jour : l'Association des Parents d'élèves du RPI Doix lès Fontaines-Montreuil, l'AS4VF et le Comité des fêtes de Doix lès Fontaines.

Les frais d'électricité et la vaisselle sont facturés en sus, y compris pour les utilisations gratuites, sauf les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publiques et privées.

4. **FIXE** les tarifs de la salle polyvalente de Fontaines à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

SALLE POLYVALENTE	VOTE 2023	
	HORS COMMUNE	COMMUNE
	Tarifs 2023	Tarifs 2023
SALLE 1		
Vin d'honneur - Préfou - Réunion	107.00 €	54.00 €
utilisation week-end	261.00 €	130.00 €
utilisation journée en semaine	131.00 €	66.00 €
journée suppl après loc week-end	197.00 €	98.00 €
SALLE 2		
Vin d'honneur - Préfou	65.00 €	32.00 €
utilisation week-end	107.00 €	54.00 €
utilisation journée en semaine	61.00 €	30.00 €
journée suppl après loc week-end	91.00 €	45.00 €
réunion	33.00 €	GRATUIT
SALLE 1 ET 2		
utilisation semaine	180.00 €	90.00 €
utilisation week-end	335.00 €	168.00 €
journée suppl après loc week-end	260.00 €	100.00 €
LOCATION TABLES ET BANCS	2.00 € la table et ses deux bancs	
FORFAIT MENAGE	100 €	
VAISSELLE	0.30 €/personne	

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Non-respect du tri des déchets	50,00 €	50,00 €
ACOMPTE à la réservation	30,00 €	30,00 €
CAUTION à la remise des clés	300,00 €	300,00 €

DEGRADATION sur bâtiment, mobilier ou matériel mis à disposition.

si dégradation, refacturation des fournitures et réparations, et si besoin facturation du temps passé par l'agent au taux actualisé de son heure de travail.

FORFAIT ELECTRICITE	2023
SALLE 1	
période hiver	26.00 €
période été	10.00 €
SALLE 2	
période hiver	10.00 €
période été	7.00 €

REMPLACEMENT VAISSELLE :	2023
Assiette	2,35 €
Couteau	1,80 €
Tasse à café – verre à champagne	1,30 €
Verre vin rouge-blanc ou digestif	1,00 €
Verre à bar	1,00 €
Couteau à pain	3,00 €
Fourchette et cuillère	1,80 €
Table	130,00 €
Chaise ou bancs	30,00 €

Pour les associations communales :

- gratuité pour les Assemblées Générales ou les réunions sans repas,
- gratuité pour les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publiques et privées,
- et une utilisation annuelle gratuite au choix de la salle : sauf deux utilisations annuelles pour les associations fusionnées ou qui fusionneront, à ce jour : l'Association des Parents d'élèves du RPI Doix lès Fontaines-Montreuil, l'AS4VF et le Comité des fêtes de Doix lès Fontaines.

Les frais d'électricité et la vaisselle sont facturés en sus, y compris pour les utilisations gratuites, sauf les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publique et privées.

- DECIDE de demander une subvention d'Etat pour l'année 2023 pour la construction d'un commerce multiservices et de deux cellules commerciales.
- DECIDE de demander une subvention au Département de la Vendée pour la construction d'un commerce multiservices et de deux cellules commerciales.
- DECIDE de demander une subvention au Département de la Vendée pour la construction d'une Médiathèque.
- DECIDE de fixer les tarifs au cimetière de Fontaines à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

- Concession cimetière :

	le m ²
Cinquantenaire	50,00 €
Trentenaire	30,00 €

- 1 case à l'ancien columbarium (dimension intérieure d'une case de forme triangulaire : 65 cm à la base, 51 cm de côté et 46 cm hauteur) : 1 350 € pour 30 ans,
- 1 case au nouveau columbarium (dimension intérieure d'une case : 40 cm largeur, 30 cm profondeur et 40 cm hauteur) : 850 € pour 30 ans,
- 1 caverne : 480 € pour 30 ans
- Taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir : 50 €
- 1 plaque sur la colonne mémoire du jardin du souvenir : 50 € pour 30 ans
- Gravure de la plaque de la colonne mémoire (gérée par la commune) : 80 €

- DECIDE d'accepter la rétrocession d'une case au columbarium du cimetière de Fontaines et de rembourser Mme CABY de 1 155 €.

10. ACCEPTE de constater une provision pour dépréciation de créances pour la somme de 125,52 €.

11. DECIDE de procéder à la décision modificative n°1 du budget principal 2022 comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :

Art 64131 - Rémunération personnel = + 22 000,00 €

Recettes de fonctionnement :

Art 73223 - Fonds départemental des DMT0 = + 13 000,00 €

Art 741121 - Dotation de solidarité rurale = + 9 000,00 €

12. ACCEPTE le remboursement aux familles suivantes du Pass Sport et du Pass Culture :

ENFANT			PARENTS			Prise en charge Communale
Nom	Prénom	Année naissance	Nom Parent	Prénom Parent	Adresse	
ALLARD	Adam	2012	ALLARD	Frédéric	3 rue du Golfe	20,00
ANDRE	June	2016	CRESSEVILLE	Charlene	6 rue de Fontenay	20,00
AUGER	Axel	2012	AUGER	Mickael	39 chemin d'Oulmes	20,00
AUGER	Maureen	2008				20,00
BACON	Salomé	2017	BACON	Fabien	92 rue de Baillot	20,00
BARRE	Germain	2016	BARRE	Stephane	22 rue de Billaude	20,00
BARRE	Léonie	2014				20,00
BAUDOUIN	Lucien	2015	BAUDOUIN	Alexandre	130 rue de Bel Air	20,00
BAUDOUIN	Jules	2006				20,00
BAUDOUIN	Oscar	2011				20,00
BAUDOUIN	Léon	2009				20,00
BAZIN	Sasha	2009	BAZIN	Elise	78 rue de Billaude	20,00
BAZIN	Arthur	2013				20,00
BECOT	Octave	2013	BECOT	Guillaume	158 route de Souil	20,00
BERG	Laureen	2008	BERG	Aldrick	45 rue du Champ Péreau	20,00
BERG	Clémence	2011				20,00
BERLAND-RUEL	Titouan	2009	RUEL	Anne-Caroline	9 Bis Place du Champ de Foire	20,00
BERLAND-RUEL	Louise	2012				20,00
BODET	Andrea	2013	BODET	Sacha	6 Cité de la Gare	20,00
BODET	Tino	2009				20,00
BRUNET	Zoé	2007	BRUNET	Xavier	16 rue de l'Ormeau	20,00
BRUNET	Théo	2005				20,00
CANTIN	Noe	2009	CANTIN	Florian	61 rue de Billaude	20,00
CANTIN	Lya	2015				20,00

CHARRIER	Avril	2005	CHARRIER	Anne	7 rue des Ecoles	20,00
CHARRIER	Jean	2008				20,00
CHARRIER	Lou	2010				20,00
CHEVALLIER	Isaac	2011	CHEVALLIER	Hervé	21 rue du Docteur Rouger	20,00
CHEVALLIER	Ally	2013				20,00
COFTIER	Lisa	2005	SIXDENIERS	Celine	18 rue de Bel Air	20,00
COFTIER	Manon	2014				20,00
COUSSEAU	Margot	2017	COUSSEAU	Jeremy	80 rue du Page	20,00
DELUMEAU	Evan	2009	DELUMEAU	Dimitri	178 rue de Billaude	20,00
DELUMEAU	Naïs	2012				20,00
DELUMEAU	Ydris	2012	DELUMEAU	Gary	37 chemin de la Forêt	20,00
DELUMEAU	Evy	2016				20,00
DEME	Antonin	2005	DEME	Isabelle	65 rue du Page	20,00
DIEUMEGARD	Erven	2018	DIEUMEGARD	Chloe	2 Chemin de la Forêt	20,00
DUCHEMIN	Elio	2017	DUCHEMIN	Mickael	4 rue de la Roche Blanche	20,00
DUHAMEEUW	Louise	2011	BONHOMME	Alice	105 rue de Billaude	20,00
DUHAMEEUW	Maxime	2015				20,00
ECALLE	Nora	2007	ECALLE	Cedric	479 route de Souil	20,00
FALLOURD	Emrys	2016	FALLOURD	Sylvestre	2 Impasse de la Fontaine	20,00
FILLONNEAU	Noé	2009	FILLONNEAU	Benoît	57 rue de la Garenne	20,00
FOYE	Stanley	2012	POUECH	Ludivine	21 rue du Prieur Gusteau	20,00
GARNIER	Cassiopée	2019	GARNIER	Fabrice	45 rue des Roches	20,00
GAUTRONNEAU	Romain	2013	GAUTRONNEAU	Hervé	12 rue de Baribaud	20,00
GAUTRONNEAU	Clément	2011				20,00
GELOT	Agathe	2015	PICORON	Noémie	21 rue du Docteur Rouger	20,00
GELOT	Armand	2014				20,00
GENDREAU	Matéo	2008	BIRE	Aurélie	57 rue du Moulin Ferret	20,00
GENDREAU	Naël	2013				20,00
GERARDEAUX	Livio	2014	GERARDEAUX	Delphine	77 rue de Bel Air	20,00
GERARDEAUX	Alessio	2018				20,00
FRANCOIS-LICAN	Marlonn	2011				20,00
GIRARD	Léa	2013	GIRARD	Cédric	1 chemin de la Croix Verte	20,00
GUERY	Célestine	2017	GUERY	Mederick	10 chemin des Peupliers	20,00
GUYGOV	Livia	2012	GUYGOV	Justine	24 rue du Paradis	20,00
GUYGOV	Diana	2016				20,00
HAIE	Romane	2008	HAIE	Teddy	22 rue de Baribaud	20,00
HAIE	Margot	2012				20,00
JEAN	Maelys	2009	JEAN	Yvenet	60 rue Métayer Poupeau	20,00
JEAN	Océane	2012				20,00
JEAN-JOSEPH	Timéo	2016	MICHEL	Aurélie	9 rue de l'Ormeau	20,00
KEOPHILA	Siam	2013	CHEUNG TOO	Malika	9 Impasse Etienne Daurat	20,00
KEOPHILA	Camélia	2016				20,00

MALARD	Maxime	2012	MALARD	William	35 chemin d'Oulmes	20,00
MALARD	Matteo	2015				20,00
MELLANGER	Charly	2010	MELLANGER	Gaëlle	94 rue du Golfe	20,00
MUNOZ	Jade	2015	FOUCAULT	Stella	220 route de Souil	20,00
MUNOZ	Thomas	2015				20,00
BONNET	Marion	2005				20,00
NIAKATE	Mehina	2017	LOCHE	Fanny	2 cité de la Gare	20,00
PERIDY	Jolan	2010	PERIDY	Guillaume	77 rue du Page	20,00
PERIDY	Sarah	2006				20,00
PERROT	Lise	2017	PERROT	DAVID	14 Impasse Etienne Daurat	20,00
PERROT	Paul	2015				20,00
PETITGAS	Mathéo	2014	PETITGAS	Audrey	22 rue du Marais	20,00
PETREAU	Tyméo	2015	PETREAU	Raphaël	140 rue de la Barque	20,00
PETREAU	Océane	2011				20,00
PICORON	Marius	2016	PICORON	Etienne	28 rue du Moulin Ferret	20,00
PLAINE	Owen	2012	PLAINE	Elodie	14 rue de la Martinière	20,00
PLAINE	Mattéo	2010				20,00
PLAINE	Luka	2014				20,00
POUPEAU	Suzanna	2009	POUPEAU	Nicolas	15 rue de Chalusseau	20,00
POUPONNOT	Gabin	2010	POUPONNOT	Stéphane	17 rue du Docteur Rouger	20,00
POUZAUD	Joshua	2016	COUTANT	Anne-Laure	91 rue de Bourgneuf	20,00
RIOU	Mathéo	2015	RIOU	Philippe	18 Chemin du Lavoir	20,00
SIROUX	Zoé	2016	SIROUX	Nicolas	17 rue de la Tradissière	20,00
SOURISSEAU	Anatole	2009	SUZINEAU	Séverine	22 rue du Golfe	20,00
THEBAUD BREMAUD	Augustin	2017	THEBAUD	Cedric	14 Chemin des Caluettes	20,00
THEBAUD BREMAUD	Jeanne	2015				20,00
THIBAUD	Edouard	2018	THIBAUD	Florian	14 Place du Champ de Foire	20,00
THIBAUD	Lila	2010				20,00
THIBAUD	Raphael	2013				20,00
THIBAUD	Louis	2016				20,00
THIMOLEON	Lana	2014	THIMOLEON	Celine	54 rue des Roches	20,00
TORDJMAN	Lucas	2016	TORDJMAN	Julien	43 rue de Bourgneuf	20,00
TOUDIC	Inès	2014	TOUDIC	Christopher	50 rue de Billaude	20,00
						1980,00

13. DECIDE de déclarer la désaffectation des terrains cadastrés par le géomètre sur la place de la Mairie 091 C 2057 pour 74 ca et 091 C 2058 pour 02a61ca à compter du 1^{er} décembre 2022, et DECIDE de prononcer leur déclassement du domaine public permettant leur classement dans le domaine privé communal.

14. ADOPTE une motion proposée par l'AMF sur les finances locales.

QUESTIONS DIVERSES :

- Nom de la nouvelle école : le Conseil municipal des enfants sera invité au début du prochain conseil pour présenter son choix de nom pour la nouvelle école.
- Illuminations de Noël. Elles seront en place à partir du 5 décembre et jusqu'au 16 janvier 2023.
- Goûter des Aînés le Jeudi 8 décembre à 14h30 à la salle des fêtes de Doix.
- Vœux aux employés le Vendredi 16 décembre à 18h30 au Restaurant scolaire de Fontaines.
- Vœux du Maire à la population le Vendredi 20 janvier 2023 à 19h00 à la salle des fêtes de Doix.
- Divers points d'étape des commissions et date des prochaines réunions.
- Prochain Conseil Municipal
 - Le Lundi 12 décembre 2022 à 20h30

La séance a été levée à 23h30.

Le secrétaire de séance
Serge BIROT



Fait à Doix lès Fontaines, le 25 Novembre 2022
Le Maire,
Lionel PAGEAUD

